

Pour la protection de nos collaborateurs, nos installations ainsi que l'environnement, le produit retourné doit être exempt de tout résidus et matières dangereuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour cette raison, nous vérifions avant déballage, qu'un certificat de décontamination est bien joint au produit.

*** Merci d'apposer le certificat de décontamination entièrement complété et signé, ainsi que le bordereau d'expédition sur l'extérieur de l'emballage dans un protège documents.

Formalités Douanières: Ne pas ôter**Apposer sur l'extérieur de l'emballage**

RMA ou VSR N°:

Nom du Produit:

N° du produit ou MLFB :

N°Série :

* Raison du Retour (Description du problème du produit):

*Substance chimique / Medium auquel le produit a été exposé (spécifier):

*Cette substance est :

Sans risque e Toxique Inflammable Corrosive Dangereuse pour l'eau

** Produit de nettoyage / Neutralisation utilisé :

Oui Non * **Nous attestons que suite à notre vérification/nettoyage le produit ne présente aucun risque pour la personne ni l'environnement.**

Nom

Signature

Titre

Société

Date

Téléphone

Email

Partenaire Siemens (Service, Adresse, Téléphone & E-mail)

* Ces champs doivent être complétés, pour que Siemens sache manipuler les produits retournés.

** Doit être mentionné si un nettoyage a été fait.

*** Le certificat de décontamination devrait être envoyé avec le produit (Fourni sous deux semaines au plus tard). Si ce n'est pas le cas, le produit sera renvoyé à vos frais.